

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale  
de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale

Sous-direction de la gestion  
du personnel

Bureau du personnel sous-officier  
du corps de soutien technique  
et administratif  
de la gendarmerie nationale

### Décision n° 29444 du 30 mars 2011 portant attribution de l'échelle de solde n° 3 aux militaires du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale

NOR : IOCJ1108082S

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 78-729 du 28 juin 1978 modifié fixant le régime de solde des militaires ;

Vu le décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier des corps des sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu le décret n° 2008-961 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires engagés ;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 pris pour l'application dans la gendarmerie nationale des articles 5 et 18 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 26382/GEND/CEGN/BOP-PL du 18 mars 2011 ;

Vu la circulaire n° 25550 DEF/GEND/RH/P/PSOCA du 6 juin 2001 relative aux modalités de classement des militaires des corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale, de carrière ou servant sous contrat, dans les différentes échelles de la solde mensuelle,

Décide :

L'échelle de solde n° 3 est accordée à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011 aux militaires du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie de la spécialité « affaires immobilières » dont le nom figure ci-après :

Chauvel Pierre	Nigend : 323 061	Numéro de livret de solde : 8 093 286
David Frédéric	Nigend : 315 874	Numéro de livret de solde : 8 092 488
Hermant Delphine	Nigend : 323 073	Numéro de livret de solde : 8 093 299
Janquin Hélène	Nigend : 306 203	Numéro de livret de solde : 8 104 130
Paon Angélique	Nigend : 205 430	Numéro de livret de solde : 8 093 314
Pasquier Fanny	Nigend : 323 078	Numéro de livret de solde : 8 093 303
Placidi Angélique	Nigend : 323 083	Numéro de livret de solde : 8 093 307
Portello Estelle	Nigend : 323 084	Numéro de livret de solde : 8 093 308
Rilos Clarisse	Nigend : 323 085	Numéro de livret de solde : 8 093 309
Viale Gregory	Nigend : 315 909	Numéro de livret de solde : 8 092 511

Fait le 30 mars 2011.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le colonel,*  
*sous-directeur de la gestion du personnel,*  
J. RIBAUD